

Compte rendu réunion visio mairie – mercredi 20 Mai 2020

Présent : M.Missenard, Mme Delamoye

Représentant des parents d'élèves des écoles sur Orsay avec Christèle pour Mondétour

Bilan des écoles sem du 14 au 19 Mai et Perspective pour semaine prochaine du 25 au 29 Mai

Ecole :

*Guichet CP retour positif : parent/enfant/enseignant.

Règle sanitaire bien géré, compris par les enfants

Pour 25 Mai: pb de distance, au delà de 11 élèves, évoqué dû à taille des classes ou espace de 4m2 par enfant ?

Augmentation importante du nombre de familles prioritaires pour la période du 25 Mai. Seulement 20 places en maternelle. La directrice demande des attestations employeurs aux parents pour justifier de leur priorités afin de pouvoir faire ensuite les groupes.

*Mondétour : Tout s'est bien déroulé en maternelle que ce soit l'accueil, le déroulement de la journée, c'était un tout petit nombre d'élèves. A voir avec 20 enfants dès le 25 Mai.

Un kit serait mieux par classe que pour l'école.

Être patient le matin car l'entrée individuelle des enfants et le passage dans le SAS prend du temps. Même constat qu'au Guichet avec de nombreuses familles se déclarant prioritaires. Pas assez de places pour accueillir tous les enfants. Seulement 20 places en maternelle.

Demande de justificatifs employeurs aux parents. Les groupes vont être refait un nouvelle fois dans ce grand we et les familles seront informées. Possibilité que les enfants accueillis pendant la phase test ne puissent pas retourner à l'école dû au nombre de prioritaires.

*Centre : pas corrélation entre les informations scolaire et perisco.

Prioritaires :

Concernant les prioritaires, la mairie nous indique que pour les enseignant seuls ceux du premier degrés sont prioritaires.

Les parents présents constatent qu'il est dommage qu'un seul des parent ayant une profession prioritaire suffise pour être considéré prioritaire, l'autre parent pouvant s'occuper de son enfant et laisser la place pour des familles dans le besoin.

Ne sont pas considérés comme prioritaires, les parents qui ont l'obligation employeurs de retourner sur site car leur activité n'est pas télétravaillable.

Périscolaire :

Les équipes sont enthousiastes, volontaires et font en sorte que tout fonctionne.

La mairie devrait être en capacité d'accueillir cette semaine (du 25 au 29 Mai) les enfants inscrits à l'école sur le temps de midi et le soir.

Mais elle évoque à nouveau le fait que si les ½ groupes par classe sont au complet ensuite, elle ne pourra pas accueillir tous les enfants le midi, faute de place et d'animateurs 1 animateur pour 10 ou 12 enfants max en fonction de l'intérieur et l'extérieur).

Il a été demandé de nous indiquer le nombre d'enfant pouvant être accueilli le midi et le soir sur les écoles, mais elle n'avait pas la dernière version chiffrée et ne voulait donc pas se prononcer à tort.

La mairie sélectionnera donc les familles prioritaires, les parents isolés et ceux avec de bas quotient.

Il est bien rappelé qu'il faut inscrire son enfant via les formulaires envoyés par la mairie et à l'adresser au coordinateur des écoles. Les coordinatrices travaillent beaucoup en ce moment pour organiser en fonction des demandes des parents.

Il faut attendre une validation du coordinateur qui confirme ou non l'inscription à la cantine. Les parents ont la possibilité en cette période de remplir chaque semaine les formulaires.

Les groupes:

Suite à la réunion IEN/directeur mercredi matin et aux nouvelles demandes des familles, un remaniement des groupes va avoir lieu ce we.

Le protocole indique qu'il faut éviter au max le brassage des groupes.

Donc les groupes doivent être le plus possible les mêmes entre le périscolaire et le scolaire.

Les parents présents constatent que le remaniement des groupes ne prennent pas en compte les enfants. Certains enfants risquent de changer de groupe donc de copains et /ou d'enseignants. C'est très compliqué à gérer pour des maternels. Il nous est rappelé que c'est bien pour cela qu'on ne parle plus de classe mais de groupe qui sont fait selon le protocole bien strict.

Justificatif :

Au delà du 2 juin, sauf modification, les employeurs pourront demander un justificatif à leur salarié précisant que leur enfant n'est pas accueilli à l'école.

La mairie indique qu'il faudra demander ces justificatifs directement aux directeurs d'école.

Or si l'enfant est accueilli par l'école mais pas à la cantine, il a été demandé à la mairie de nous fournir aussi un justificatif.

Centre de loisir :

Rien n'est encore prévu à ce stade. La mairie rappelle qu'elle fonctionne en mode dégradée et par étape en fonction des directives gouvernementales.

Une demande d'accueillir les enfants qui ne peuvent pas aller à l'école mais dont les parents doivent reprendre le travail a été demandé mais la mairie évoque un problème de salle et de temps de travail et de nombre d'animateurs.

Il nous est indiqué que 2S2C (inscription d'enfants dans des associations qui peuvent les prendre quand ils ne sont pas à l'école) a été annoncé et va se mettre en place progressivement mais le problème reste quand même les espaces disponibles pour pratiquer cela.

Divers :

Prochainement communication gouvernementale au alentour du 28 Mai ?

Fin des accueils des soignants le we

Le conseil d'installation qui marque l'élection du nouveau maire et des adjoints aura lieu à huit clos ce we et retransmis par vidéos. Il y aura de nouvelles têtes.

Distribution de masque au gymnase de Mondétour : jeudi 10h-17h et samedi 10h- 17h.